

les Mobeeez

Guide pédagogique

Séquence interdisciplinaire

Pourquoi aborder la mobilité et la sécurité routière à l'école ?

Chères enseignantes, Chers enseignants,

L'éducation à la mobilité et à la sécurité routière est un aspect fondamental pour le développement et le bien-être de nos élèves. Voici quelques raisons pour lesquelles ces sujets sont essentiels dans le cadre scolaire :

Conscience et responsabilité : En abordant ces thèmes, nous aidons les élèves à prendre conscience de leur environnement et à développer un sens de la responsabilité. Ils apprennent l'importance de respecter les règles de circulation, non seulement pour leur propre sécurité, mais aussi pour celle des autres.

Autonomie et confiance : La compréhension des principes de mobilité et de sécurité routière permet aux élèves de gagner en autonomie et en confiance lors de leurs déplacements quotidiens. Cela les aide à se sentir plus sûrs et plus à l'aise dans l'espace public.

Sensibilisation à l'environnement : En discutant de la mobilité durable, nous encourageons les élèves à réfléchir aux impacts environnementaux de leurs choix de transport et à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Préparation à la vie quotidienne : La route est une partie intégrante de la vie quotidienne. Il est donc essentiel que les enfants apprennent à naviguer dans cet environnement de manière sûre et responsable dès leur plus jeune âge.

Inclusion et respect de la diversité : La sécurité routière concerne tout le monde - piétons, cyclistes, conducteurs. En l'enseignant, nous promovons l'inclusion et le respect des différents usagers de la route.



En intégrant la mobilité et la sécurité routière dans votre enseignement, vous jouez un rôle clé dans la préparation de vos élèves à devenir des citoyens conscients, responsables et respectueux. Votre contribution à cette mission éducative est inestimable.

Merci pour votre engagement envers l'éducation globale et la sécurité de nos jeunes apprenants.

Réunir les forces : enseignant-es, polices et familles pour la sécurité des enfants

Le programme Mobeeez constitue une séquence d'apprentissage interdisciplinaire de la mobilité et de la sécurité routière pour l'élève de 5-8H. Le programme articule des activités spécifiques à la mobilité et la sécurité routière organisées par la Police, d'autres menées par l'enseignant-e dans le cadre d'enseignement disciplinaire scolaire (PER, LP21) où la mobilité et la sécurité routière sont intégrées, et d'autres encore à vivre par les enfants dans leurs familles ou foyers. Dans cette perspective d'apprentissage de la mobilité et de la sécurité routière, la séquence peut être structurée de la façon suivante :

Temps de motivation - Le module *introduction au programme Mobeeez* est proposé comme temps de motivation, à réaliser en classe par l'enseignant-e.

Temps de construction - A l'exemple du modèle fribourgeois, les leçons 1 *la signalisation et la sécurité* et 2 *L'équipement et la pratique sur la voie* sont réalisées par la Police à l'école comme temps de construction. L'action de la police est toutefois organisée différemment d'un canton à l'autre.

Temps d'entraînement - Les jeux, quizz et exercices d'entraînements à la maison des *défis de la mobilité Volume 1 et Volume 2* sont prévus comme temps d'entraînement.

Temps de réactivation ou de transfert - En classe, l'enseignant-e peut intégrer à ses planifications différentes leçons, matériel ou activités liées à la mobilité et à la sécurité routière comme temps de réactivation ou de transfert.

Temps d'évaluation - Dans certains cantons, la police organise un examen pratique obligatoire.

Activités disciplinaires scolaires : comment utiliser les modules et le matériel proposés ?

Le programme Mobeeez propose une séquence d'apprentissage interdisciplinaire autour de la mobilité. Cette séquence est composée de plusieurs modules : Introduction au programme Mobeeez, Arts visuels, Histoire... Pour chaque module, vous trouverez un guide didactique pour l'enseignant, des fiches d'élèves, du matériel et des informations complémentaires.

La séquence interdisciplinaire, les modules et le matériel d'enseignement ont été imaginés pour vous permettre une utilisation flexible, adaptable à votre planification annuelle et à vos séquences d'enseignement. Vous pouvez choisir de construire votre propre séquence à partir des modules ou alors choisir d'utiliser les ressources et activités pour les intégrer à vos enseignements. En complément, vous trouvez des liens avec les MER qui vous permettent de réactiver certaines notions de mobilité et de sécurité routières lorsque vous les utiliserez.

Une seule requête : Réalisez le module d'introduction au programme Mobeeez avant la première venue de la police

Le but du module d'introduction est de familiariser les élèves aux personnages des Mobeeez et à leur univers. En ouverture à la thématique de la mobilité et de la sécurité routière, elle fait le lien avec le travail de la Police lorsqu'elle viendra en classe. Il s'agit d'une précieuse aide pour créer la relation avec la policière ou le policier.

Quelle est la place de la mobilité et de la sécurité routière dans le PER ?

La mobilité et la sécurité routière trouvent leur place dans le PER dans le champ de la Formation générale comme objet d'étude. Plusieurs domaines et disciplines sont concernés par cet objet, notamment en le traitant sous l'angle du développement durable.

Interdépendances sociales, économiques et environnementales

- La mobilité est l'un des objets d'études recensés dans le PER.

Santé et bien-être

- FG 22 Agir par rapport à ses besoins fondamentaux en mobilisant les ressources utiles, notamment en matière de prévention dans le domaine de l'éducation routière.

Corps et mouvement, notamment par

- L'application de règles de sécurité dans un contexte donné (cycle 1)
- La distinction entre comportements « adéquats » et comportements « à risque » (Rappel des consignes de sécurité, de risques protection) (cycle 2)

MSN - Sciences de la nature

- La reconnaissance des conduites à risque (cycle 1)
- L'identification des conséquences liées à des prises de risque (cycle 2)
- la réflexion sur les produits de consommation proposés (prix, publicité, mode, ...) et sur leurs conséquences sur les milieux (énergie grise, travail des enfants, contrefaçon, ...)
- L'adoption de quelques mesures respectueuses de l'environnement dans le cadre scolaire.

SHS - Géographie et citoyenneté

- la classification des différents besoins en fonction de l'âge, de leur importance, du pays dans lequel on vit, de sa culture (cycle 2)
- l'identification des effets du comportement humain sur les milieux par la mise en évidence des habitudes individuelles et collectives (alimentation, hygiène, **transports**, écosystème, ...)
- la mise en évidence des aménagements liés aux activités humaines (loisirs, socialisation, habitat)
- la réflexion sur les produits de consommation proposés (prix, publicité, mode, ...) et sur leurs conséquences sur les milieux (énergie grise, travail des enfants, contrefaçon, ...)

Elles peuvent néanmoins être abordées comme thématique, dans une démarche interdisciplinaire ou de façon intégrée aux enseignements disciplinaires.



Les moyens didactiques développés dans le cadre du programme d'éducation routière « Les Mobeeez » ont été réalisés en collaboration avec la HEP | PH FR. Ils permettent à l'enseignant-e de contextualiser des questions de sécurité routière au travers d'activités disciplinaires compatibles avec les objectifs du PER, en complément au travail de la police.

Les Mobeeez

Fonctionnement des outils du programme

les Mobeeez

L'engagement des outils Mobeeez se veut flexible et doit s'adapter au mode de fonctionnement des polices et des enseignants !

